Mairie
2, rue de Rennes
35137 BEDEE
Tél : 02.99.06.18.20

Convocation du 28 avril 2026
Affichée / Publiée le 28/04/2026

Conseillers Municipaux :

En exercice :	**27**
Quorum :	**14**
Présents :	20
Absents :	7
Procurations :	6
Votants :	26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-213500234-20260504-DCM04052026046-DE

LE QUATRE MAI DEUX MILLE VINGT SIX à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Joseph THEBAULT, Maire**.

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire,** Régine LEFEUVRE, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Chrystel CAULET, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Raymond BLOUET, **Adjoints.** Annick VIVIEN, Agnès GODREUIL, Valérie HAMONIC, Régis BOUGIS, Flavie ANNE, David LE LARGE, Lydie THEBAULT, Angélique CHARVET, Gwenaëlle PENSIVY, Vincent GRUFFAT, Pierre PIRON, Alexis FAUCHEUX.

EXCUSÉS : Jean-Paul RONSIN, Jean RONSIN, Francine RABINIAUX, Caroline COPPENS, Nicolas VOLLE, Geoffroy CLAIN, Mathias JOLY.
PROCURATIONS : Jean-Paul RONSIN à Mathieu LEVILLAIN, Jean RONSIN à Raymond BLOUET, Francine RABINIAUX à Annick VIVIEN, Caroline COPPENS à Chrystel CAULET, Geoffroy CLAIN à Régine LEFEUVRE, Mathias JOLY à Elisabeth ABADIE.

SECRETAIRE de SEANCE : Chrystel CAULET.

OBJET : RELANCE DE MARCHÉS D'ASSURANCE : VALIDATION DES BESOINS (N°2026-046)

Monsieur le Maire rapporte que, suite à une consultation menée en 2022, la commune a souscrit des marchés publics d'assurances d'une durée d'un an et renouvelés 3 ans, qui ont pris effet le 01/01/2023.
Ils sont répartis en 3 lots :

- lot bâtiments ; contrat flotte de dommages aux biens et risques annexes,
- lot véhicules et matériels roulants (VTM) : contrat flotte automobile et auto-missions,
- lot responsabilités de la commune et missions des collaborateurs.

Par ailleurs, la commune dispose d'un contrat d'assurance avec le CDG35 qui concerne les arrêts de travail des agents permanents en application du statut de la fonction publique.
L'échéance de ces contrats étant en fin d'année 2026, Monsieur le Maire propose de valider ces besoins d'assurances et de relancer une consultation pour ces 3 lots d'assurances sur la période 2027-2030. Et, il propose d'engager une consultation spécifique pour souscrire une assurance dommages-ouvrage et une Tous Risques Chantier pour la salle de sport.
La valeur estimée de chaque lot se situe en deçà du seuil de la procédure formalisée.
Les documents constitutifs de la consultation et du marché à conclure comprendront le règlement de la consultation, le CCAP, le CCTP qui détaille l'objet des marchés, les prestations d'assurances attendues et les spécificités demandées par la collectivité en se référant au code des assurances, la sinistralité, l'acte d'engagement.
Les critères de sélection des offres seront :

- 1/ le montants des primes et franchises : 50%
- 2/ Le niveau des garanties proposées : 50%.

Vu le Code de la Commande Publique ; notamment les articles L2111-1 à L2111-3,

Partant de ces besoins, Monsieur le Maire propose d'engager une consultation.

A l'unanimité, le conseil municipal
- Engage une consultation en vue de conclure des marchés publics aux caractéristiques suivantes :
  - Type de marché : marchés de services soumis aux dispositions du Code de la Commande Publique,
  - Besoins ; contrats d'assurances présentés ci-dessus,
  - Procédure de passation : procédure adaptée,
  - Validité de l'offre : 120 jours,
- Mandate Monsieur le Maire, en sa qualité de Pouvoir Adjudicateur de mettre en œuvre la procédure de consultation conformément aux dispositions applicables du Code de la Commande Publique, d'attribuer, signer, notifier et exécuter ces marchés d'assurances et tout autre document s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,
Joseph THEBAULT.

MAIRIE DE BÉDÉE (ILLE-ET-VILAINE)